Agression verbal d une locataire

Par Alinou

Bonjour

J ai subie une agression verbal très violente de la part d une locataire
J ai envoyé un mail à ma hyerarchie qui me demande de une plainte
La locataire que je connais depuis plus de 20 ans menace de me faire licencier suite à des mails qu elle a garde
Pour expliquer le contexte le locataire avait mon adresse mail perso m envoyé des messages et je répondais sans vulgarités le petit souci c est que je lui ai laissé une clé d un logement vide pour qu elle puisse éventuellement aérer tant que j étais en congés et elle me menace de le faire remonter à mes supérieurs avec les mails que nous nous sommes echanges
J aurais aimé savoir ce que je pouvais risquer avec mon employeur puisque je n avais pas à lui laissé une cke
Merci de votre retour

Par Isadore

Bonjour,

Qui êtes-vous dans cette affaire ? Un salarié du bailleur, un concierge d'une copropriété... ?

le petit souci c est que je lui ai laissé une clé d un logement vide pour qu elle puisse éventuellement aérer tant que j étais en congés
Pourquoi avoir fait une telle chose ?

J aurais aimé savoir ce que je pouvais risquer avec mon employeur puisque je n avais pas à lui laissé une cke
Vous risquez une sanction proportionnelle à la gravité de la faute, de l'avertissement au licenciement.

Quelle est votre ancienneté ?

Par kang74

Bonjour

Vous avez envoyé quoi à votre employeur ?
Cette agression verbale a t elle eu lieu pendant vos heures de travail ?
A t elle eu un impact sur votre état de santé ?
Personnellement je n'ai jamais vu un salarié en contact avec du public devoir porter plainte pour que son employeur assumer ses devoirs .
Mais evidemment son devoir n'est pas d'expulser une locataire .
Et encore moins de prendre partie dans un conflit personnel.
Mais de faire en sorte, par exemple, de vous permettre de travailler en sécurité, possiblement en vous affectant à un autre immeuble .

Donc laissez tomber votre volonté que cette locataire soit " punie" vous n'en avez pas le pouvoir, le bailleur non plus dans le contexte .
Mais il faut que vous évitiez d'être en contact avec cette locataire.
Parce que oui, vous êtes clairement en tort par rapport à cette histoire de clé .